



**Conseil
National
Professionnel
de la
Radiologie**

Réunion annuelle des G4 régionaux

Vendredi 7 octobre, 15h30, Palais des Congrès



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



1.Composition des G4 régionaux

- Les délégations régionales de la SFR ont toutes terminé leur fusion
- Il reste seulement, pour certaines régions, à organiser de nouvelles élections (dont : Normandie (nomination d'un Président et d'un Secrétaire général), Grand Est, Bretagne (absence de volontaires pour intégrer le Bureau SFR))



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



1. Composition des G4 régionaux

Antilles-Guyane	ZAPPA	Magaly	CH Cayenne		Pays de la Loire	FRAMPAS	Eric	Président	En attente confirmation noms
Antilles-Guyane	TUTTLE	Celia	CHU Martinique		Pays de la Loire	MOUSSAILLY	Frédéric	Secrétaire général	En attente confirmation noms
Antilles-Guyane	PLACIDE	Emmanuel	Guadeloupe		PACA	GUILLEMOT	Eric	Président	
Antilles-Guyane	BARTOLI	Blaise	Saint Martin-Saint Barthélemy		PACA	CHAMPSAUR	Pierre	Secrétaire général	
Auvergne Rhône-Alpes	COTTON	François	Co-Président		Réunion Mayotte	BINTNER	Marc		
Auvergne Rhône-Alpes	FRANCOIS	Alain	Co-Président		Réunion Mayotte	BORSON	Olivier		
Bourgogne Franche-Comté	LOFFROY	Romaric	Président						
Bourgogne Franche-Comté	DELABROUSSE	Eric	Secrétaire général						
Bretagne	FERRE	Jean-Christophe	Vacance du poste de Président	Attention car n'ont pas vraiment de Bureau SFR					
Centre Val de Loire	COTTIER	Jean-Philippe	Secrétaire général						
Centre Val de Loire	WAYNBERGER	Eric	Président						
Corse	CARLOTTI	Xavier							
Corse	FLORI	Alexandre							
Corse	RISTORCELLI	Philippe							
Grand Est	FAUCHER	Vanina	Secrétaire générale	En attente renouvellement Bureau SFR (sur octobre)					
Grand Est	LECLERC	Jean-Charles	Président	En attente renouvellement Bureau SFR (sur octobre)					
Hauts-de-France	DELESALLE	Jean-Christophe	Président						
Hauts-de-France	PRUVO	Jean-Pierre	Secrétaire général						
Ile-de-France	FORTEL	Christian	Secrétaire général						
Ile-de-France	HELENON	Olivier	Président						
Normandie	LACROIX	Joëlle	Présidente	En attente confirmation noms					
Normandie	MIGRAINE	Marc	Secrétaire général	En attente confirmation noms					
Nouvelle Aquitaine	GUILLEVIN	Rémy	Président						
Nouvelle Aquitaine	CHAVIGNY	Eric	Secrétaire général						
Occitanie	ROUSSEAU	Hervé	Président						
Occitanie	LAGARD	Daniel	Secrétaire général						



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



2.Site du G4

- Refonte du site internet du G4 sur 2021/2022
 - Réalisation : Audacy, en lien la Direction SFR, C Chardon et J Le Nourichel
 - <https://www.cnpg4-radiologie.fr/>



ACCUEIL LE G4 ▾ VIE PROFESSIONNELLE ▾ ACTUALITÉS

Le G4 Radiologie

Créé en 2005, le conseil professionnel de la radiologie française est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901 qui associe toutes les composantes de la radiologie française.





Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



2.Site du G4

- Site régulièrement actualisé
- Onglets qui intéressent tout particulièrement les G4R :
 - Actualités = les ODJ des réunions mensuelles du G4N
 - Onglet spécial G4 régionaux = composition, réunions annuelles, charte

Actualités

Le G4 national se retrouve une fois par mois pour travailler sur les grands sujets impactant directement la spécialité d'imagerie. Vous retrouverez ici les ordres du jour de nos réunions mensuelles du Conseil d'administration .

Ordres du jour 2022

- 30 juin 2022
- 21 avril 2022
- 19 mai 2022
- 17 mars 2022

Conseil National Professionnel de Radiologie et Imagerie médicale

ACCUEIL LE G4 VIE PROFESSIONNELLE ACTUALITÉS

G4 régionaux

- Le bureau
- Les composantes
- G4 régionaux**
- Communiqué de presse
- Les statuts

VIE PROFESSIONNELLE

- Composition des G4 régionaux
- Réunions annuelles des G4 régionaux
- La Charte des Délégations Régionales du G4
- Autorisations en imagerie médicale
- Charte de consultation en radiologie diagnostique
- DPC et Accréditation des équipes radiologiques
- Démographie
- DMP
- DRIM France IA
- Référentiel qualité AFNOR
- Relations institutionnelles
- Relations interprofessionnelles
- Téléradiologie

- Vie professionnelle = les dossiers prioritaires impactant la spécialité



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



3. Autorisations d'activité

- Décret n° 2022-1237 du 16 septembre 2022 relatif aux **conditions d'implantation** des EML d'imagerie et de l'activité de soins de radiologie interventionnelle
- Décret n° 2022-1238 du 16 septembre 2022 relatif aux **conditions de fonctionnement** des EML d'imagerie et de l'activité de soins de radiologie interventionnelle



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



4.Volet radiologique du Ségur numérique

Sujet central sur ces JFR

- Grande conférence du vendredi 7 octobre 10h-12h45 : « *2023 : l'année du partage sécurisé des données radiologiques* »
- Plusieurs autres séances prévues sur l'Agora des JFR (3^{ème} étage)



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



5.HCN / CCAM

Volet imagerie diagnostique

Volet radiologie interventionnelle

Sophie Aufort - Christian Fortel - Michel Nonent



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Constitution du HCN

- **Le Haut Conseil des Nomenclatures** a été créé en décembre 2020 par arrêté du ministre en charge de la santé et des solidarités
 - durée de 3 ans (renouvelable une fois).
 - rôle de coordination des acteurs dans cette révision, pilote l'ensemble des travaux en étant garant de leur caractère scientifique et de leur indépendance.
 - En mai 2021, l'installation du HCN a été instaurée après publication d'un arrêté

constitué de **12 membres ayant une voix délibérative** (un président et un vice-président ; 4 médecins du secteur public ; 4 médecins du secteur privé ; un économiste de la santé et un médecin de santé publique)

Le président du HCN est le Pr Francois Richard et le vice-président est le Dr Christian Espagno.



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Les partenaires du HCN

Pour les partenaires conventionnels

- médecins de la CHAP (Commission de Hiérarchisation des Actes et Prestations)

Pour les experts institutionnels

- trois partenaires sont représentés dans ce travail de révision
 - les différents conseils nationaux professionnels (CNP)
 - l'HAS (haute autorité de la santé)
 - l'ATIH (agence technique de l'information sur l'hospitalisation).



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Notre CNP

- **Le comité clinique de radiologie est piloté par le Pr Michel Nonent avec deux sous-groupes pilotés par Christian Fortel (radiologie diagnostique) et par Sophie Aafort (radiologie interventionnelle).**
 - parité privé-public. Le HCN a cependant décidé de disperser les actes de radiologie dans plusieurs comités cliniques, les actes étant réalisés par des radiologues et non radiologues !
- **Le Pr Jean-Michel Bartoli est le référent d'un grand comité clinique regroupant des actes d'embolisations-dilatations- fibrinolyse, qui sont réalisés par différentes spécialités.**
- **D'autres actes sont également dispersés dans d'autres comités cliniques qui ne sont pas pilotés par un référent radiologue.**
 - Pour exemple, les actes d'infiltrations sont situés au sein d'un comité clinique « traitement de la douleur » est piloté par le dr Dr Sylvie JESSER-COGNIOUL, médecin généraliste. Cette dispersion des actes ne facilite pas le travail de notre profession, mais **notre CNP a demandé la présence de radiologues dans chacun de ces comités cliniques comportant des actes de radiologie**



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Missions de notre comité clinique

- **Identifier un ou plusieurs actes de référence dit « actes repères » qui permettront ensuite la hiérarchisation** de tous les actes de par et d'autres de ces actes-repères
- **Emettre un avis pour chaque acte en révisant tous les libellés, avec leurs notes**

- Chaque acte sera ensuite, comme aujourd'hui, porteur d'un « **score travail** » prenant en compte le stress, l'effort mental, le temps de travail et les compétences techniques nécessaires.
- **Ce travail médical est indépendant du coût de la pratique**, concernant personnel, loyers, équipements.



Nouveau groupe d'experts



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Experts radiologues de notre CC – section RI

Aufort	sophie
Nonent	Michel
Carteret	thibaut
Cohen	frederic
Lardenois	laurent
Amoretti	Nicolas
Sans	nicolas
Aube	christophe
Martinelli	thomas
Desal	hubert
Cart	philippe

10 réunions de 2 à 3 h depuis début juillet

DANGER

Grande difficulté à savoir ce qui se passe dans les autres CC qui contiennent bcp d'actes radiologiques pour faire une synthèse cohérente entre radiologues

Tous les experts radiologues dans et hors notre CC

Christophe AUBE
Sophie AUFORT
Olivier BARBANCON
Jean Michel BARTOLI
Philippe CART
Thibault CARTERET
Frédéric COHEN
Hubert DESAL
Frédéric DOUANNE
Jean Christophe FERRE
Christian FORTEL
Julien GARNON
Nicolas GRENIER
Laurent LARDENOIS
Mathieu LEDERLIN
Franck LAPEGUE
Romaric LOFFROY
Damien MANDRY
Thomas MARTINELLI
Michel NONENT
Sébastien NOVELLAS
Philippe PETIT
Peter PETROW
Yann ROLAND
Hervé ROUSSEAU
Nicolas SANS
Jean-christophe SANANES
Philippe SOUTEYRAND
Isabelle THOMASSIN

Nicolas AMORETTI
Pierre AGUETTAZ
Thibault CARTERET



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Retours sur le comité radiologique versant RI

- Travail **considérable** pour les experts
- Danger du fait de la **dispersion de nos actes dans différents Comités cliniques hors radiologie**
- **CCAM très complexe à appréhender, voire nébuleuse**
 - Peu d'aide de la CNAM pour nous en expliquer ses règles



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Nos constats

- Apparition, depuis l'ancienne version de 2002, de **nouvelles modalités de traitement, et de nombreux modes de guidages comme le CBCT, de nouveaux agents de traitement**
 - Les méthodes de classification de nos actes de RI sont souvent désuets ne prenant pas en compte les innovations technologiques, de matériel (agents d'embolisation, techniques de cathétérisme, voies d'abord, méthodes de planification)
- **Nombres d'actes de RI ne présentent actuellement qu'un seul mode de guidage possible inscrit à la CCAM**
- **Pas de valorisation financière pour des actes existants !**



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Nos questionnements

- Le end-point de ce travail n'est pas clairement explicité par le HCN (enveloppe fermée ?)
- On nous demande de donner des actes repères, assez bêtement sans trop réfléchir
- En pratique, la liste des actes que nous étudions ne fait que croître et se complexifier au fur et à mesure de notre travail
- Les experts actuels ont appris qu'ils ne seraient peut être pas présents pour la deuxième partie du travail (donner des scores travail pour chaque acte auxquels ils ont déjà longuement réfléchis)
 - De nouveaux experts seraient nommés dans une seconde phase ce qui est très incohérent au vu de l'investissement du premier groupe (actuel) à comprendre les enjeux et les principes de la classification et de sa révision



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Inscription nouveaux actes

- **Cette révision « semble » cependant nous offrir cependant la possibilité d'un passage et d'une validation plus rapide des actes manquants à la HAS**
- Elle ne nous dédouane cependant pas de remplir des « fiches d'engagement pour demander l'inscription d'acte manquant dans la CCAM » avec un argumentaire scientifique
 - => engagement nécessaire de tous (experts/Sociétés savantes)!!!! Au risque de ne voir aucun de nos actes apparaître dans la future version.



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Le comité pour la radiologie diagnostique

• Constitué de

- **Michel Nonent** : référent pour l'ensemble de la spécialité
- **Christian Fortel** : référent pour la partie diagnostique
- Radiologues experts: Olivier **Barbançon**, Jean-christophe **Sananes**, Philippe **Souteyrand**, Isabelle **Thomassin**, Damien **Mandry**, Peter **Petrow**, Mathieu **Lederlin**, Philippe **Petit**, Philippe **Cart**
- Médecin expert: Agathe **Scemama**
- Experts ponctuels

En réunion hebdomadaire de juin à septembre

Un travail **collectif** sur un tableau **Excel** (**plateforme** non disponible)

Une **cartographie** de 250 actes Diagnostiques (sur les 527 au total)

Etudiés par sous famille **clinique** (neurologie, tête et cou, pédiatrie, sénologie et imagerie de la femme, abdomen et pelvis, ostéoarticulaire)

*Et pour chacune **par modalité** (TDM, IRM, Echo, radiographies, ...)*



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Le comité pour la radiologie diagnostique

- **Une première étape** permettant une vision globale de la liste des actes (actes inchangés, à regrouper, à subdiviser, à supprimer ...)
- Soulevant de **nombreuses questions sur la méthodologie**
- La priorité demandée par le HCN : choisir les **actes repères +++** de notre spécialité (environ 25 pour **le comité diagnostique**)
- Et permettant de débiter la liste de propositions **d'actes nouveaux (HAS) : IRM corps entier, cone-beam, EOS, etc ...**



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Le comité pour la radiologie diagnostique

- La **CARTOGRAPHIE** des actes : comment procéder en vue de leur hiérarchisation à venir ?
- Selon les **modalités** (TDM, IRM, Echo ...) : injection de contraste, opacification (déféco, sialo, galacto ...), entéro, post traitement etc...
- **Les outils**
 - Création d'un **acte spécifique**
 - Proposition d'un **modificateur**
 - Création d'un **supplément**
- Les associations d'actes : sujet non encore abordé : écriture de procédures ?



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Le comité pour la radiologie diagnostique

- La **CARTOGRAPHIE** des actes : amènera ensuite à l'attribution d'un **score** par acte
- A partir des **Actes Repères**
- Puis proposition d'un **ACTE REFERENT** unique (acte médian , valeur 100)
- Pour une **hiérarchisation** de l'ensemble des actes de radiologie
- Puis une évaluation des **ACTES PASSERELLES** avec les autres spécialités et une **hiérarchisation globale ...**



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Le comité pour la radiologie diagnostique

- **Conclusion : A ce jour ...**

- La **CARTOGRAPHIE** des actes a débuté par un premier tour
- Elle soulève de nombreuses questions de **méthodologie**
- Car il nous est demandé (rapidement ?) de fournir la liste des **actes repères**
- Puis affiner la cartographie (Travail Chronophage) afin de permettre les étapes suivantes
- Les **actes nouveaux** sont nombreux et doivent être présentés à la HAS (dossiers a constituer +++)



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



6. AFNOR

Contexte

- Décision ASN 2019-DC-660.
- Impose la mise en place d'une assurance qualité obligatoire en imagerie médicale dans le champ de la radioprotection.
- Issue d'une transposition de la directive Euratom 2013-59.
- Applicable au 1/07/2109.
- Fin de la période de tolérance.



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Contexte

- Le Cofrac voulait mettre en place d'une accréditation en imagerie médicale.
- Travaux dénoncés par le CNP, basés sur une équipe de travail non représentative, devant aboutir à une transposition de la norme de biologie médicale Iso 15-189, inadaptée.
- Réaction forte de la profession souhaitant être partie prenante du dispositif des audits par les pairs inscrit dans le code de la santé publique.



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Stratégie

- Se baser sur l'expérience de la démarche Labelix initiée en 2004 avec comme objectifs :
- d' aboutir à un référentiel reconnu par la profession et les tutelles, sous la forme d'une norme officielle.
- puis de travailler sur le dispositif d'audit par les pairs avec la DGS.



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Début des travaux en 2017. Un parcours long !

- Publication par un groupe restreint CNP DGS ASN d'un premier document : l' Afnor Spec.
- Mise en place d'une commission de normalisation en 2020 élargissant le tour de table aux associations de patients, aux fédérations hospitalières, aux ARS,...
- Recherche d'un consensus national sur le fond, enquête publique, homologation par le ministère de la santé et enfin publication de la norme NFS 99-300 en juillet 2021 par l'AFNOR.
- Financement par la Société française de Radiologie.



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Quelle est le contenu de le norme et à quoi sert elle?

- Description de l'ensemble des bonnes pratiques
- Tout le long du parcours d'un patient dans une structure d'imagerie médicale,
- Incluant la téléradiologie,
- et les exigences de la décision ASN.
- La norme servira de référentiel à la mise en œuvre des audits par les pairs.
- Disponible sur le site de l'Afnor.



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Les 2 prochaines étapes :

- Poursuite des travaux de normalisation à l'échelon européen avec création d'un comité technique (TC-470) présidé par la France ayant pour ambition la publication d'une norme européenne basée sur la norme française. 1ere réunion le 20/10/2022. Financement par la Société française de Radiologie.
- Travaux sur les modalités des audits par les pairs engagés depuis début 2022 entre le CNP et la DGS : définition du rôle central du CNP dans le pilotage du dispositif, la planification des audits, la formation des auditeurs, la mise en place d'une commission évaluant les rapports d'audit, la rédaction de la grille d'audit (en voie de finalisation, basée sur le rapport d'audit Labelix adapté à la norme NFS 99-300) avec priorisation sur les enjeux forts, les modalités et rythme des audits,... Début avec des sites pilotes fin 2023 (?).

7. ROR

Radiologie et Imagerie Médicale
JM BARTOLI pour le CNP Radiologie



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



- Développement des maladies chroniques, vieillissement de la population,, Rareté des ressources
→ Organiser une prise en soins adaptée de l'utilisateur, efficace et sans rupture tout au long de son parcours de santé.
- Multiplication des applications métiers nécessitant un effort important pour les acteurs différents acteurs d'un parcours de soins avec des systèmes hétérogènes et parfois inopérants.
→ ROR comme référentiel de description de l'offre de santé pour l'ensemble de ces applications dans un territoire, une région.
- Objectif : Centraliser la description de l'offre de santé des établissements sanitaires, des structures libérales et des établissements et services :
 - Recherche de l'offre de santé par un professionnel de santé pour orienter son patient.
 - Interfaçage en continu des applications d'orientation et de régulation pour fonctionner (par exemple Via trajectoire, outils du SAMU, ...)
 - Identification des places disponibles des services de soins pour les institutions (ARS, DGOS...)



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



- Programme DGOS avec pilotage par l'ANS (Agence du Numérique en Santé) avec 3 axes
- Définir et maintenir les nomenclatures communes de description de l'offre (listes de valeurs qui permettent à spécialiste de se décrire) afin de garantir une cohérence nationale dans la description de l'offre de santé pour chaque spécialité exposée par le ROR
- Accompagner le déploiement du ROR et son peuplement sur l'ensemble du périmètre
- Mettre en œuvre les échanges entre le ROR et les applications métiers



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Chaque professionnel de santé sera identifié automatiquement dans le ROR à partir des informations fournies par le répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS). Pas besoin de saisir son nom, son numéro RPPS, sa spécialité ordinale, l'adresse de son cabinet, ...

La spécialité ordinale du professionnel sera traduite automatiquement en offre de consultation avec la création d'une activité opérationnelle par défaut

Le professionnel pourra ensuite compléter ce premier niveau de description en sélectionnant des valeurs dans une liste prédéfinie **d'activités opérationnelles et d'actes spécifiques**



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



But : permettre une **orientation pertinente** des patients grâce aux :

- **Activités opérationnelles** (ensemble cohérent d'actions et de pratiques). On exclut les libellés correspondant à une pathologie ou un groupe de pathologie
- **Actes Spécifiques qui sont discriminants pour l'orientation** (technique spécialisée ou expertise discriminante réalisée dans la cadre d'une activité opérationnelle. Sont exclus les actes courants inhérents à la spécialité).

Libellé	En ESS	En cabinet
Neuroradiologie	Oui	Oui
Neuroradiologie interventionnelle	Oui	Non
Radiologie abdominale et digestive	Oui	Oui
Radiologie cardio-vasculaire	Oui	Oui
Radiologie gynécologique	Oui	Oui
Radiologie interventionnelle musculosquelettique	Oui	Oui
Radiologie interventionnelle oncologique	Oui	Non
Radiologie interventionnelle vasculaire	Oui	Non
Radiologie musculo-squelettique	Oui	Oui
Radiologie ORL et maxillo-faciale	Oui	Oui
Radiologie prénatale et pédiatrique	Oui	Oui
Radiologie polyvalente générale	Oui	Oui
Radiologie sénologique (dont mammographie)	Oui	Oui
Radiologie thoracique	Oui	Oui
Uro-Radiologie	Oui	Oui

Libellé	En ES	En cabinet
Désobstruction tubaire	Oui	Non
Destruction percutanée guidée par IRM/échographie pour fibrome utérin	Oui	Non
Echographie obstétricale 1er trimestre	Oui	Oui
Echographie obstétricale 2nd et 3ème trimestres	Oui	Oui
Echographie pelvienne pour comptage folliculaire	Oui	Oui
Embolisation fibrome utérin	Oui	Non
Hystérosonographie	Oui	Oui
Hystéro-sono-salpingosonographie (HyFosy)	Oui	Oui
IRM de diffusion corps entier	Oui	Oui
IRM de la statique périnéale	Oui	Oui
IRM fœtale	Oui	Oui
IRM placentaire	Oui	Oui
Sono-vaginographie	Oui	Oui
Echographie 3D	Oui	Oui
Bilan radiologique d'endométriose	Oui	Oui

Libellé	En établissement sanitaire	En cabinet de ville
Cytoponction thyroïdienne	Oui	Oui
Dacryoscanner	Oui	Oui
Destruction tumorale (sphère ORL) sous guidage par imagerie	Oui	Non
Echographie thyroïdienne	Oui	Oui
Embolisation de la sphère ORL	Oui	Non
Exploration de l'endolymphe et de la périlymphe en IRM (maladie de Ménière)	Oui	Oui
Exploration radiologique de la déglutition (ciné-radio)	Oui	Oui
Exploration radiologique de la déglutition en ciné IRM	Oui	Oui
IRM de perfusion et/ou de diffusion des tumeurs de la sphère ORL	Oui	Oui
Ponction biopsie sous repérage guidé dans la sphère ORL	Oui	Oui
Radiologie par CBCT (Imagerie Volumétrique par Faisceau Conique)	Oui	Oui
Scanner dentaire	Oui	Oui
Sialo-IRM	Oui	Oui
Télécrâne	Oui	Oui

Libellé	En établissement sanitaire	En cabinet de ville
Coro-scanner	Oui	Oui
Echodoppler artériel / veineux	Oui	Oui
FFR-CT (Fractional Flow Reserve Computed Tomography)	Oui	Oui
IRM cardiaque (dont stress)	Oui	Oui
Radiologie interventionnelle Vasculaire : Tous territoires artériels et veineux hors NRI	Oui	Non
Scanner artériel avec manœuvres dynamiques	Oui	Oui
Score calcique coronaire	Oui	Oui
Scanner pré TAVI	Oui	Non



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



- Nomenclature Radiologie pour activités opérationnelles et actes spécifiques proposés par les sociétés d'organe radiologiques de la SFR
 - Travaux avec le groupe Radiologie de l'ANS
 - Validation par le CNP et ses 4 composantes de la nomenclature ROR en Radiologie en Juillet 2022
-
- On attend la finalisation du ROR de toutes les spécialités fin Octobre puis déploiement de la plateforme ROR auprès de tous les médecins spécialistes qui rempliront leurs « caractéristiques » puis ensuite intégration de cette plateforme ROR dans les logiciels métiers en particulier des MG
 - Révision chaque année de la révision de la nomenclature ROR par spécialité



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française

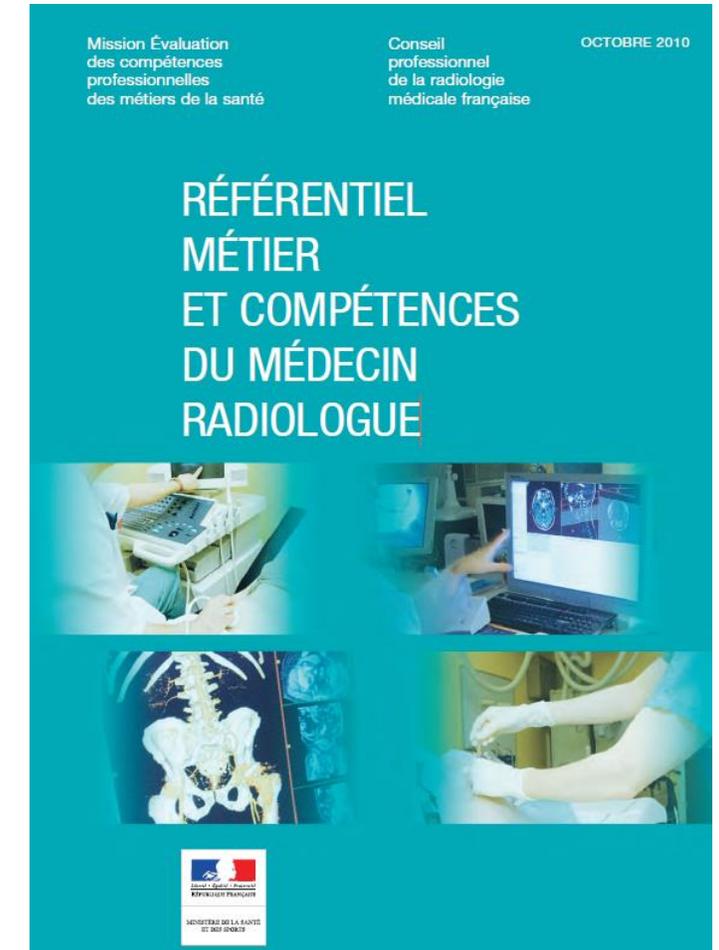


8. Référentiel métier

Version antérieure 2010

Groupe travail

Christophe AUBÉ, Catherine ADAMSBAUM, Jean Michel Bartoli, Jean Paul BEREGI, Frank BOUDGHENE, Louis BOYER, Philippe CART, Jean Nicolas DACHER, Jean Christophe DELESALLE, Julien FRANDON, Olivier HÉLÉNON, Thibaut JACQUES, Alain LUCIANI, Jean Philippe MASSON, Laurent MILOT, Jean-Pierre PRUVO, Yves RANCHOU





Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



8. Référentiel métier

LES ACTIVITES PROFESSIONNELLES TYPES

Les activités de radiologie diagnostique

Les activités de radiologie interventionnelle

Téléradiologie
Réunions multidisciplinaires
Consultations
La gestion des unités de soin radiologique
Activités d'hospitalisation
Enseignement et recherche

LES RESSOURCES EN CONNAISSANCES ET COMPETENCES

Compétences générales, savoir faire,
principes de bonnes pratiques

Ethique et déontologie

Rôle présentiel du radiologue

Référentiel d'activité

L'utilisation de l'IA

Formation (acquisition des compétences)

Accréditation

Protocoles de coopération



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



8. Référentiel métier

Atelier référentiel métier / restitution RadNimes juin 2022

Valider certaines modifications / V2010
Réfléchir aux versions futures

Derniers tours de relectures cet été

Pris en compte tous les commentaires

Intégrer le chapitre introductif du président du G4

Prêt à sa mise en forme définitive

Référentiel est non figé, Evolutif



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



9.ADERIM

- GBU: 2005 / 2013
- GBU transformé en un ensemble de fiches pratiques, sous la dénomination ADERIM (Aide à la Demande d'Examens d'Imagerie Médicale) : 2021
 - *Sous la responsabilité d'Anne Cotten, secrétaire générale de la SFR*
- En lien avec les généralistes, les gériatres et les sociétés d'organe de la SFR
- Nb d'utilisateurs 1^{er} Janv – 15 Mai 2022 : 12 870 utilisateurs, > 45 000 pages vues
- Intérêt de la CNAM pour intégrer ADERIM dans les logiciels métiers des médecins généralistes



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



10.DPC

- DPC : obligation triennale applicable à tous les professionnels de santé
- 3 manières de valider son DPC :

3 façons de valider son obligation* de DPC *Obligation triennale

1. Parcours de DPC indemnisable par l'ANDPC : Le professionnel doit réaliser au moins 2 des 3 types d'actions listées ci-après, proposées par un organisme agréé DPC (ex : ODPC-RIM) :



- ✓ Evaluation des pratiques professionnelles (EPP)
- ✓ Et/ou gestion des risques (GDR)
- ✓ Et/ou formation continue (FC)

1a. Vous pouvez réaliser distinctement ces 2 actions (ex : 1 action de formation continue proposée par l'ODPC-RIM et 1 action en gestion des risques proposée par un autre organisme agréé DPC)

1b. Ou vous pouvez réaliser un programme qui combine les 2 types d'actions et valide de facto votre DPC (= programme dit intégré)

Une action de formation continue peut être réalisée sous forme de formation présentielle, d'e-learning, ou mixte (présentiel + E-learning)

2. Parcours de DPC défini par le CNP de la spécialité (ex : parcours de DPC défini par le G4 pour l'imagerie médicale) : menu déroulant parmi lequel le professionnel choisit les actions qu'il souhaite réaliser

3. Intégrer une démarche d'accréditation en équipes, proposée par un organisme agréé par la HAS (ex : ODPC-RIM)

Pour un DPC indemnisé par l'Agence nationale du DPC, vous pouvez consulter le catalogue de formation :

*Forcomed : <https://forcomed.fr/formation-dpc/eligible-dpc/>
*ODPC-RIM : <https://na.eventscloud.com/home/odpcrim/programme/>

Pour voir le parcours du DPC défini par le G4 : <https://parcourspro.online/>

Pour voir le parcours d'accréditation des équipes radiologiques : <https://parcourspro.online/>



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



DPC – Orientations prioritaires

- Nouvelles orientations prioritaires de DPC 2023-2025
 - OP nationales + OP des autres spécialités publiées dans un arrêté du 7 septembre 2022
- OP de DPC pour l'imagerie (en cours de validation par l'ANDPC)
 - Liste :
 - Prévenir les risques liés aux rayonnements ionisants et aux champs électromagnétiques
 - Organisation et bonnes pratiques en radiologie interventionnelle (RI)
 - Bonnes pratiques en échographie, scanner et IRM
 - Bonnes pratiques en radiopédiatrie

Publication des OP de la spécialité sur l'automne, par arrêté complémentaire



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



DPC – Plateformes pour déclarer vos actions de formation réalisées

2 plateformes pour déclarer vos actions de DPC réalisées sur 3 ans :

1. Site mondpc <https://www.mondpc.fr/> : pour toutes les actions de DPC indemnisées par l'Agence nationale du DPC
2. Site <https://parcourspro.online/> : pour y déclarer le programme de DPC défini par le G4

Nota : 200 radiologues ont créé un compte sur la plateforme parcoursproonline → une newsletter va être adressée à toute la base membres SFR afin de créer son compte



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



11. Certification périodique, accréditation

- **Ordonnance du 19 juillet 2021 pour la certification périodique des professions de santé** à ordre qui a défini le cadre du parcours de certification
- **Première période de certification :**
 - 6 ans pour les nouveaux diplômés
 - à titre dérogatoire : 9 ans pour les professionnels en exercice, renouvelable ensuite tous les 6 ans
- **Professionnels soumis à l'obligation complète de certification :**
 - Les professionnels de santé en exercice, qu'ils soient libéraux ou salariés, tenus de s'inscrire à leur ordre professionnel
 - Les professionnels de santé retraités, qui exercent dans le cadre d'un cumul retraite-activités
 - Les professionnels de santé étrangers (ayant une autorisation d'exercice et établis sur le territoire français)
 - Les professionnels de santé du Service de Santé des Armées
 - ...



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



11. Certification périodique, accréditation

➤ 4 briques pour se « re-certifier » :

Certification périodique et accréditation nouveau modèle

Pour chaque bloc (excepté pour le bloc « santé du professionnel de santé ») : il faut réaliser à minima 3 actions par bloc sur une période de 6 ans





Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



11. Certification périodique, accréditation

Pour le Bloc 2

Renforcer la qualité de leurs pratiques professionnelles

•Pratiques professionnelles :

Protocolisation des recommandations; évaluation de l'utilisation des protocoles, Réunions de concertation pluridisciplinaire; Evaluations des pratiques professionnelles (Audit clinique, suivi d'indicateurs, registres, patient-traceur); Pertinence des actes; Recherche clinique, publications, communication

•Sécurité des patients :

Déclaration et Analyse d'EIAS; RMM, Identification des situations à risques; Elaboration de barrières de prévention, atténuation, récupération

•Travail en équipe :

Mise en œuvre et évaluation de la check-list au bloc opératoire; suivi des protocoles élaborés en équipe; organisation concertée du travail; enquêtes culture sécurité

- *L'accréditation des équipes sera re-certifiante pour le bloc 2 (=pas besoin de réaliser d'autres actions pour valider ce bloc)*
- *Toutefois, la HAS souhaite que l'accréditation des spécialités à risques valide complètement la recertification (en d'autres termes, ça pourrait être accréditation des équipes = certification périodique)*
 - **Les travaux entre le G4, la HAS et le Ministère se poursuivent en espérant aboutir à cette solution**



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Quelques chiffres sur l'accréditation des équipes

**Chiffres du dispositif au
14/06/2022**

**Un très bon positionnement de la spécialité dans le dispositif
(proposé aux radiologues depuis 2019) :**

63 sites d'imagerie inscrits dans le dispositif entre 2019 et 2021

- **27 équipes qui ont intégré le dispositif en 2019**
 - Avec quelques exceptions/accréditations individuelles
- **16 équipes 2020**
- **20 équipes 2021**
- *Soit 700 radiologues environ en 3 ans (2/3 hospi ; 1/3 libéraux)*

Nota : 9 équipes 2022 inscrites

✓ *Inscriptions encore ouvertes*

272 équipes au total

- * CEFAR : 81 équipes
- * AFU : 63 équipes
- * ODPC-RIM : 52 équipes
- * CEFA-HGE : 38 équipes
- * Gynérisq : 18 équipes
- * SFCTCV : 7 équipes
- * ODP2C : 5 équipes
- * Neurochirurgie : 4 équipes
- * Chirurgie infantile : 2 équipes
- * ORL DPC : 2 équipes



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Quelques chiffres sur l'accréditation des équipes

- ✓ **Nombre de radiologues accrédités en 2021 : 207**
- ✓ **Nombre de médecins accrédités en 2022 : 325**
- ✓ **Prévision totale 2022 : 400 radiologues accrédités**



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



12.DRIM France IA

Résumé des travaux engagés :

➤ Court terme : travailler sur 2 créneaux (aspects techniques, workflow, place de la solution, ...)

- Dépistage de la fracture des os longs – Marc Zins
- IA en mammographie – Isabelle Thomassin

➤ Moyen terme

- Marché français ? (questionnaire adressé cet été)
- Séance organisée le samedi des JFR, avec un retour non nominatif → travail d'analyse supplémentaire à engager
- Site internet DRIM France IA lancé le samedi 8 octobre 2022 (ouverture au public)

➤ Long terme

- La garantie humaine : sujet porté par David Gruson au niveau européen → désormais, si elle n'est pas mise en œuvre dans un établissement de santé, ce sera l'éditeur qui sera juridiquement responsable (~révolution)
- DRIM box



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



13.Manipulateurs



CNPMEEM

Conseil National Professionnel des
Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale

Créé le 15 mai 2019, le Conseil National Professionnel des Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale regroupe les organismes professionnels et sociétés savantes en liens avec la profession de manipulateur d'électroradiologie médicale. Il a pour vocation d'être représentatif de l'ensemble des champs d'activités professionnels.



CNPMMEM
Conseil National Professionnel des
Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale

Les 4 organismes représentatifs constitue le CNPMMEM

AFPPE



afppe | ASSOCIATION FRANÇAISE
DU PERSONNEL PARAMÉDICAL
D'ÉLECTRORADIOLOGIE

AFTMN



AFTMN

Association Française
des Techniciens en Médecine Nucléaire

CHCFMEM



COMITE - D'HARMONISATION
DES CENTRES DE FORMATION DE MANIPULATEURS EN
ELECTRORADIOLOGIE MEDICALE - F. R. A. N. C. E.

APTE





CNPMEM
Conseil National Professionnel des
Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale

Election prévue en 2022

Le bureau du CNP est constitué de :

Présidente : Séverine MOYNAT (AFTMN)

Vice-président : Joël COMTE (AFPPE)

Secrétaire général : Franck MORICE (CHCFMEM)

Trésorière : Sylvie TRESAL-MAUROZ (CHCFMEM)



CNP MEM
Conseil National Professionnel des
Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale

Les autres membres du CNP sont :

AFPPE : Philippe GERSON, Annie GRAUL, Philippe LE TALLEC,
Matthieu CABY, Pierre-Emmanuel ZORN

AFTMN : Eric GONZALEZ, Jean-Luc RIU

CHCFMEM : Bruno BOYENVAL, Pascal DURAND, Béatrice JAMAULT
Election du bureau prévue le 10 oct 2022

APTE : Jean-Marc SADRIN



Conseil National Professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

associe toutes les composantes de la radiologie française



CNPMEM

Conseil National Professionnel des
Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale

Manipulateur en électroradiologie médicale : un métier en tension, une attractivité à renforcer

Rapport

Charlotte CARVIN

Alain MEUNIER

Membres de l'Inspection générale des affaires sociales

2020-063R
Février 2021

RECOMMANDATIONS DE LA MISSION

n°	Recommandation	Priorité	Autorité responsable	Échéance
Augmenter les effectifs en formation et mieux suivre la démographie de la profession				
1	Intégrer une augmentation de 10 % des effectifs de MEM dès la rentrée 2021 dans le plan de développement des formations paramédicales issu du Ségur de la Santé et du plan de relance	1	Conseils régionaux, ministères en charge de la santé, de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur	Rentrée 2021
2	Conduire des états des lieux régionaux des besoins et de l'offre de formation pour répartir l'effort d'augmentation des capacités entre les régions et entre les centres de formation	1	Conseils régionaux, ARS et rectorats	Premier semestre 2021
3	Entretenir des viviers de recrutement diversifiés par des actions de communication et d'orientation, le développement de la promotion professionnelle et la création de passerelles avec les autres filières de formation en santé	2	Conseils régionaux, opérateurs de formation	Dès à présent
4	Maintenir ou rétablir l'indemnisation des stages des étudiants des sections IMRT, lui appliquer la revalorisation prévue par le Ségur de la Santé et modifier les textes régissant le DTS pour aligner le droit sur la pratique.	2	Ministère en charge de la santé, ARS et ministère en charge de l'enseignement supérieur	Premier semestre 2021
5	Mobiliser les représentants des employeurs autour du développement de l'offre de stages	2	ARS	Rentrée 2021
6	Intégrer les MEM dans le processus organisé et régulier de suivi des besoins en formation et de la démographie réservé aujourd'hui aux professions « à quota ».	1	DGOS	Annuelle
7	Développer un pilotage régional commun région/agence régionale de santé/rectorat de l'offre de formation, en prenant en compte la globalité de l'offre (DTS inclus) et en assurant un suivi régulier de la démographie des MEM en lien avec les besoins de l'offre de soins	1	Conseils régionaux, ARS et rectorats	Annuelle
8	Engager rapidement une démarche de fiabilisation du répertoire Adeli, et <i>a minima</i> , accompagner la diffusion des données qui en sont issues des avertissements et recommandations nécessaires à leur utilisation	1	Drees et ARS	2022
9	Développer l'exploitation des sources statistiques disponibles sur les salariés des cabinets libéraux	3	Drees	2022

n°	Recommandation	Priorité	Autorité responsable	Échéance
10	Mettre à disposition en ligne, avec les données sur les IFMEM, les données disponibles sur les étudiants des DTS IMRT, en collaboration avec le SIES.	2	Drees	Rentrée 2021
11	Organiser une remontée fiable et la diffusion des données sur le nombre de diplômes de DTS IMRT délivrés par les recteurs	2	Ministères en charge de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur	2022
Une attractivité à renforcer, des parcours à construire et une profession à universitariser				
12	Améliorer les conditions de reprise d'ancienneté des services accomplis avant la parution du décret de 2017 en les alignant sur celles prévues pour les infirmiers pour les services accomplis avant la parution de leur décret statutaire de 2010.	2	DGOS	2022
13	Supprimer la différence de rémunération avec les infirmiers de soins généraux, liée à la prime Veil, dans le cadre de la refonte du régime indemnitaire de la fonction publique hospitalière.	2	DGOS	2022
14	Mettre en œuvre la prime d'engagement dans la carrière hospitalière pour les MEM dans les régions où les tensions sont les plus fortes.	2	DGOS	2022
15	Mettre en œuvre le contrat d'engagement de service public (CESP) ou encourager, en fonction des priorités régionales et des besoins des établissements, une contractualisation entre les ARS et les établissements pour un accompagnement financier du recours aux allocations d'études.	2	DGOS, ARS	Rentrée 2021
16	Optimiser la durée du temps de chevauchement quotidien entre les équipes de jour et valoriser son contenu par des missions transversales confiées aux MEM.	3	Etablissements de santé	2022
17	Engager les établissements à construire, au moyen d'une fiche de méthode synthétique à élaborer au niveau national, des maquettes organisationnelles pour utiliser au mieux leurs effectifs de MEM et en prévoir les évolutions en lien avec celles des plateaux techniques d'imagerie.	2	DGOS, ANAP, établissements de santé	2022
18	Constituer un pool de MEM recrutés à titre permanent et prioritairement dédié aux remplacements des absences de courte durée.	2	Etablissements de santé	Variable selon les établissements
19	Procéder dans le cadre de l'évaluation des dispositifs de coopération territoriale en imagerie, à un bilan annuel de la situation d'emploi des MEM, à charge pour l'établissement support dans les GHT et pour la gouvernance du GCS des PIMM d'en réunir les données, de les communiquer à l'ARS et d'engager une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et compétences de MEM	2	ARS, GHT, PIMM	2022

RAPPORT IGAS N°2020-063R

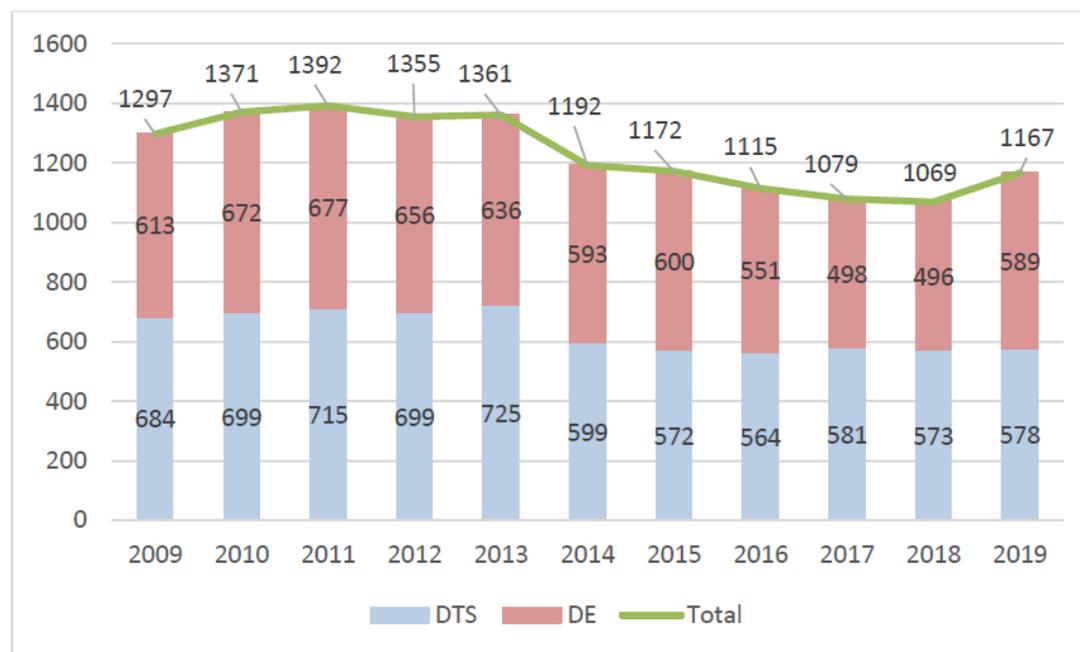
n°	Recommandation	Priorité	Autorité responsable	Échéance
20	Clarifier le cadre juridique de l'acquisition d'images en échographie par les MEM.	1	DGOS	2021
21	Achever la reconnaissance du métier de dosimétriste comme voie de spécialisation des MEM indépendamment de la réflexion sur la création d'une pratique avancée en radiothérapie.	1	DGOS	2021
22	Engager avec les sociétés savantes et les professionnels de l'imagerie une démarche d'identification et de construction de pratiques avancées ou de spécialités pour les MEM	2	DGOS	2021
23	Mettre en place une évaluation du fonctionnement des formations de MEM et des conditions de délivrance des diplômes suite à la réingénierie en 2012	2	MEN, MESRI et DGOS	2021
24	Lever les freins juridiques et soutenir le projet d'intégration de la section IMRT de Strasbourg à l'université	1	MEN et MESRI	2021
25	Relancer le chantier de diplôme unique pour en faire un levier d'intégration entre les deux réseaux de formation et de rapprochement avec l'université.	2	MESRI et DGOS	2021
26	Construire la recherche paramédicale dans une logique interprofessionnelle et intégrer des chercheurs issus de la filière MEM dans les nouvelles sections du CNU.	2	MESRI	2021-2022

Tableau 52 : Répartition des MEM par sexe et par classe d'âge en 2018

	Total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Part d'hommes	Part de femmes
Moins de 25 ans	1642	353	1289	21 %	79 %
Entre 25 et 29 ans	4554	1241	3313	27 %	73 %
Entre 30 et 34 ans	4378	1270	3108	29 %	71 %
Entre 35 et 39 ans	3686	1035	2651	28 %	72 %
Entre 40 et 44 ans	3550	1077	2473	30 %	70 %
Entre 45 et 49 ans	3517	788	2729	22 %	78 %
Entre 50 et 54 ans	3238	791	2447	24 %	76 %
Entre 55 et 59 ans	4062	1009	3053	25 %	75 %
Entre 60 et 64 ans	4082	1227	2855	30 %	70 %
Tous âges confondus	28627	7564	21063	26 %	74 %

Source : Drees Adeli. Salariés de moins de 60 ans.

Graphique 17 : Nombre d'étudiants inscrits en 3^{ème} année



Source : Traitement mission à partir des données de la Drees, enquête auprès des centres de formation pour les IFMEM et du Siec, SI Scolege, pour les DTS. Champ : France entière, tous les étudiants des IFMEM, étudiants sous statut scolaire pour les DTS.



Présidente : Me Béatrice JAMAULT

Secrétaire général : M. Bruno BOYENVAL

Trésorier Jean-Louis SAUREL

Election des membres du CA le 10 octobre 2022



M. Frédéric LACROIX

Me Valérie HUBER

Me Sylvie TRESAL MAUROZ

M. Jean-Louis SAUREL

M. Pascal DURAND

M. Nicolas GILLET

Me Sandra MICHELLAND

M. Franck MORICE



Me le Pr Isabelle BARILLOT pour le CNP de Radiothérapie

M. le Pr Jean-Philippe VUILLIEZ pour le CNP de Médecine Nucléaire

M. le Pr Jean-Pierre PRUVO

M. le Pr Yves GANDON - Pr Nicolas MENJOT

M. le Pr Christophe CHAGNAUD

M. le Pr Aymeric ROUCHAUD



De rechercher et de maintenir une harmonisation de l'enseignement sur le plan national, au plus haut degré de qualité.

De faciliter les échanges, la concertation et la recherche en pédagogie entre les différentes structures

D'assurer la représentativité des centres de formation de manipulateurs auprès des Pouvoirs Publics, des syndicats, des employeurs, des patients, des instances et organismes internationaux.

De promouvoir la formation initiale et permanente des manipulateurs, formateurs ainsi que celles des cadres enseignants.



Démographie des manipulateurs

Démographie

Etude porte sur 45 centres de formation en Métropole
Pas de données Corbeil-Essonnes

En 2020 : 1527 étudiants en 1^{ère} année

En 2021 : 1660 étudiants en 1^{ère} année

En 2022 : 1759 étudiants en 1^{ère} année

Entre 2020 et 2022

Soit +15% (ouverture de DTS Nîmes et DE Toulon)

Démographie

La Martinique :	15 étudiants en 1 ^{ère} année
La Réunion :	17 étudiants en 1 ^{ère} année
La Guyane :	12 étudiants en 2 ^{ème} année

Nombre d'étudiants manip en formation en Métropole

Au 1^{er} octobre 2022

1759 étudiants en 1^{ère} année

1317 étudiants en 2^{ème} année

1219 étudiants en 3^{ème} année

Nombre d'étudiants manip en formation

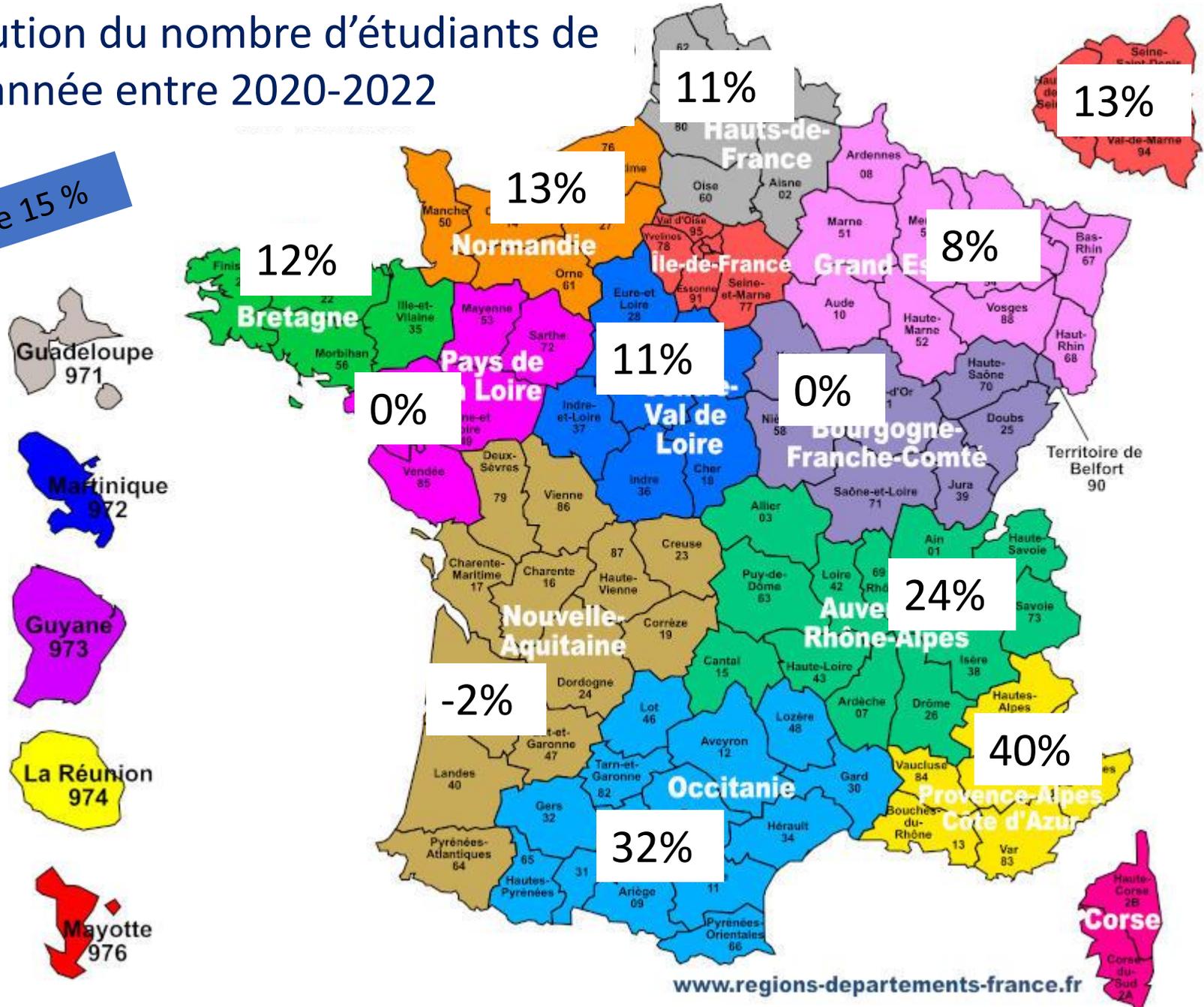
1219 étudiants en 3^{ème} année

2 % d'échec en moyenne

5 à 8 % poursuite d'études

Evolution du nombre d'étudiants de 1^{ère} année entre 2020-2022

Moyenne nationale 15 %



Evolution du nombre d'étudiants de 1ère année entre 2020 et 2022

Moyenne nationale 15 %

Recommandation d'augmentation de 10 % des effectifs est atteinte

Disparité entre régions et au sein même des régions

Auvergne-Rhône-Alpes				2020	2021	2022	
1	Ain						
3	Allier						
7	Ardèche						
15	Cantal						
26	Drôme	Valence	DTS	25	29	26	
38	Isère	Grenoble	DE	36	36	38	
42	Loire	Saint-Etienne	DTS	21	21	23	
43	Haute-Loire						
63	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	DE	30	36	44	
69	Rhône	Lyon	DTS	24	25	26	
		Lyon	DE	53	76	77	
73	Savoie						
74	Haute-Savoie			189	223	234	24%
Bourgogne-France-Comté							
21	Côte-d'Or	Dijon	DTS	26	27	28	
25	Doubs	Besançon	DTS	27	27	25	
39	Jura						
58	Nièvre						
70	Haute-Saône						
71	Saône-et-Loire						
89	Yonne						
90	Territoire de Belfort			53	54	53	0%
Bretagne							
22	Côtes-d'Armor						
29	Finistère	Brest	DTS	34	35	37	
35	Ille-et-Vilaine	Rennes	DE	31	35	36	
56	Morbihan			65	70	73	12%
Centre-Val-de-Loire							
18	Cher						
28	Eure-et-Loire						
36	Indre						
37	Indre-et-Loire	Tours	DE	39	44	47	
41	Loir-et-Cher						
45	Loiret	Orléans	DTS	24	24	23	
				63	68	70	11%
Corse							
2A	Corse-du-Sud						
2B	Haute-Corse						

Grand Est							
8	Ardennes						
10	Aube						
51	Marne	Reims	DE	26	31	30	
52	Haute-Marne						
54	Meurthe-et-Moselle	Nancy	DE	50	55	59	
55	Meuse						
57	Moselle	Algrange	DTS	25	27	28	
67	Bas-Rhin	Strasbourg	DTS	39	40	34	
68	Haut-Rhin						
88	Vosges			140	153	151	8%
Hauts-de-France							
2	Aisne						
59	Nord	Lille	DTS	51	58	58	
		Valenciennes	DTS	25	26	27	
60	Oise						
62	Pas-de-Calais	Arras	DTS	30	34	39	
80	Somme	Amiens	DE	39	38	37	
				145	156	161	11%
Île-de-France							
75	Paris	ENCPB 13ème	DTS	98	96	106	
		Salpêtrière 13ème	DE	101	109	118	
77	Seine-et-Marne						
78	Yvelines	Poissy	DE	33	36	41	
91	Essonne	Corbeil Essonnes	DE				
92	Hauts-de-Seine						
93	Seine-Saint Denis						
94	Val-de-Marne	Créteil	DTS	35	37	39	
95	Val-d'Oise	Franconville	DTS	43	46	46	
				310	324	350	13%
Normandie							
14	Calvados	Caen	DE	26	25	30	
27	Eure						
50	Manche						
61	Orne	Flers	DTS	18	18	20	
76	Seine-Maritime	Rouen	DTS	28	28	32	
		Le Havre	DTS	18	18	20	
				90	89	102	13%

Nouvelle-Aquitaine						
16	Charente					
17	Charente-Maritime					
19	Corrèze					
23	Creuse					
24	Dordogne	Périgeux	DTS	32	29	30
33	Gironde	Bordeaux	DE	42	44	43
40	Landes					
47	Lot-et-Garonne					
64	Pyrénées-Atlantiques					
79	Deux-Sèvres					
86	Vienne	Poitiers	DE	26	26	27
87	Haute-Vienne	Limoges	DTS	24	22	23
				124	121	123
						-1%
Occitanie						
9	Ariège					
11	Aude					
12	Aveyron	Rodez	DTS	16	18	18
30	Gard	Nîmes	DTS		27	28
31	Haute-Garonne	Toulouse	DE	32	38	37
32	Gers					
34	Hérault	Montpellier	DE	48	57	54
46	Lot					
48	Lozère					
65	Hauts-Pyrénées					
66	Pyrénées-Orientales	Perpignan	DTS	40	42	42
81	Tarn					
82	Tarn-et-Garonne			136	182	179
						32%
Pays de la Loire						
44	Loire-Atlantique	Nantes	DE	30	30	30
49	Maine-et-Loire	Angers	DTS	26	24	26
53	Mayenne					
72	Sarthe					
85	Vendée	Fontenay le Comte	DTS	30	28	30
				86	82	86
						0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur						
4	Alpes-de-Haute-Provence					
5	Hauts-Alpes					
6	Alpes-Maritimes	Nice	DTS	34	34	35
13	Bouche-du-Rhône	Marseille	DTS	41	40	40
		Marseille	DE	51	63	62
83	Var	Toulon	DTS			40
84	Vaucluse			126	137	177
						40%



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



14. Contentieux ordinal Raoult

- Audience de la chambre disciplinaire de 1^{ère} instance des Pays de Loire : 6 juillet
 - *G4 représenté par Maître Nissa Jazottes, avocate au Barreau de Toulouse*
- Notification de la chambre disciplinaire indiquant que le CNP était débouté de sa demande : 1^{er} septembre
- Le G4 national a souhaité faire appel de la décision à l'unanimité



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



15. Questions diverses



Conseil National professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

Associe toutes les composantes de la radiologie française



Merci de votre attention !